

## **1. GÉNÉRALITÉS.**

**1.1.** Une notice encyclopédique ne vise pas le même but qu'un article de recherche. Elle est avant tout destinée à présenter un *état des connaissances acquises* sur un fait de langue ou une notion théorique. Il s'agit donc essentiellement de dresser un bilan des réponses qui ont été apportées à la question traitée, plutôt que de proposer une solution personnelle inédite. Ce bilan doit être évidemment critique (son auteur a tout loisir de prendre position vis-à-vis des travaux dont il rend compte, et d'exposer ses propres arguments), mais il ne doit pas être un simple prétexte à la défense et illustration d'une thèse personnelle.

**1.2.** Un bon état des connaissances rend compte non seulement des avancées accomplies, mais aussi de l'étendue de nos ignorances. Il est donc souhaitable que chaque notice fasse l'inventaire des questions qui restent en attente de solutions, et des recherches qu'il apparaît actuellement utile d'entreprendre.

**1.3.** La valeur d'une description grammaticale dépend au premier chef des données sur lesquelles elle se fonde. C'est pourquoi l'EGF veille à ce que le compte-rendu des diverses analyses comprenne un examen critique des données qu'elles prennent pour base, et un diagnostic des biais qu'elles peuvent comporter : de quelle nature sont ces données (forgées ou attestées, orales ou écrites, standard ou non etc.) ? selon quelle méthodologie sont-elles exploitées ? quelles sont celles dont l'acquisition reste à faire ?

**1.4.** Les notices ne s'adressent pas qu'à des spécialistes de la question traitée, mais aussi à des lecteurs non linguistes (informaticiens, enseignants de français, etc.). Elles doivent donc être conçues avec le souci didactique de répondre aux besoins de ceux-ci, notamment lorsqu'il est nécessaire de rappeler des définitions de base, de définir des termes techniques ou de préciser les buts de telle ou telle modélisation.

**1.5.** Le support électronique n'impose aucune contrainte quant à la dimension des notices. Cependant, ne pas perdre de vue que celles-ci sont destinées à présenter sur chaque fait de grammaire une synthèse qui va à l'essentiel et fait clairement ressortir les acquis les plus importants, sans entrer trop avant dans les détails. Les lecteurs pourraient être dissuadés de lire une notice si elle leur semble trop longue ou trop érudite. Nous pensons qu'une trentaine de pages est la dimension optimale, et une cinquantaine de pages la limite à ne pas dépasser, sauf motivations exceptionnelles. Pour les auteurs qui souhaiteraient développer certains points plus en détail, une solution électronique possible consiste à concevoir une notice à deux niveaux, certains paragraphes étant placés en annexe et consultables via un lien optionnel.

**1.6.** La mise au point d'une notice demande en général plusieurs révisions successives, par des relecteurs éventuellement différents. L'EGF a le souci de laisser le plus possible de liberté à ses rédacteurs, sans chercher à les enfermer dans un cadre théorique préétabli. Cependant, pour prévenir des contradictions entre les notices, ou pour parfaire leur qualité méthodologique et didactique, le Comité de rédaction engage avec l'auteur un travail d'harmonisation qui peut amener celui-ci à apporter des modifications substantielles à son texte. Ce processus de révision comportant plusieurs allers-et-retours est plus exigeant que celui dont se contentent habituellement les revues, mais il est le garant de la valeur épistémologique des notices, qui est l'objectif primordial de l'EGF.

## 2. FORMAT DES NOTICES.

L'EGF héberge principalement deux types de notices.

**2.1.** Les unes, plutôt descriptives, traitent d'un fait de langue particulier (construction, catégorie d'unités). Nous avons conçu pour elles un plan type, qui figure ci-dessous. Ce canevas sert surtout à éviter que tel ou tel aspect de la question traitée soit passé sous silence, et il ne doit pas forcément être suivi à la lettre. On peut l'aménager en fonction des besoins. Toutes les rubriques ne doivent pas nécessairement être remplies ; celles qui ne sont pas pertinentes pour la question traitée peuvent être omises, d'autres peuvent être ajoutées, l'ordre ou la nature des sous-rubriques peuvent être modifiés.

**2.2.** D'autres notices traitent d'une notion théorique ou d'un instrument de modélisation à portée générale. Leur contenu dépend du sujet traité, et ne peut pas s'accommoder d'un plan standard. Nous ne pouvons donc pas proposer de canevas à suivre dans leur cas.

## 3. MISE EN FORME MATÉRIELLE DU TEXTE.

- Nous envoyer un fichier texte du type .DOC ou .DOCX. Y joindre une version .PDF si vous avez le soupçon que certains caractères spéciaux ou schémas risquent de ne pas être lisibles sur toutes les machines.
- Nous vous prions d'appliquer la feuille de style EGF qui est téléchargeable sur le site ([encyclogram.fr](http://encyclogram.fr) > *consignes éditoriales*). Cela facilitera considérablement le codage de votre notice.
- Ne pas utiliser de fonctions de mise en forme automatique (listes à puces, numérotation automatique des exemples, etc.). Elles doivent être éliminées avant codage, et nous vous serons reconnaissants de nous épargner cette tâche oiseuse. Pour la même raison, nous vous prions de nous livrer une version indemne de marques de révisions, suivi des modifications, surlignages, couleurs de texte, etc.
- Limiter au maximum les notes de bas de page, en vous efforçant d'inclure toute l'information utile dans le corps du texte. Vous faciliterez ainsi l'accès à l'information pour le lecteur. Les notes doivent être réservées à des développements subsidiaires ayant la longueur d'un ou deux paragraphes. Proscrire celles qui ne contiennent qu'une référence bibliographique ou une simple incidente brève. Sur le site, chaque note de bas de page apparaît dans une fenêtre *ad hoc*, et constitue une page web séparée. Les multiplier à l'excès n'est donc pas techniquement souhaitable.
- Les tableaux simples seront recodés en html. Les tableaux compliqués, les schémas et illustrations seront scannés et insérés dans la page web sous forme d'images, ce qui entraîne une légère perte de qualité. S'ils proviennent d'un fichier source (.jpg, .png ou autre), le joindre à votre notice.
- Si vous souhaitez que votre notice contienne des liens vers des documents annexes (fichiers audio, .textgrid, images, vidéos, etc.), (i) joindre ces fichiers, et (ii) indiquer dans le corps du texte où doit figurer l'illustration ou le lien qui y renvoie. Nous vous invitons vivement à enrichir vos notices de tels documents, lorsque le sujet s'y prête.
- Références bibliographiques. Nous demandons d'inclure dans chaque notice une rubrique énumérant les travaux (environ une demi-douzaine) jugés les plus importants pour le sujet traité, et indiquant brièvement les raisons de ce choix. Par ailleurs, une liste récapitulative des ouvrages cités est à placer en fin de notice. Si vous disposez d'une bibliographie à peu près complète, elle peut être mise en ligne en tant que document séparé, avec un lien qui y renvoie. Nous la faire parvenir avec la notice.

## **CANEVAS POUR NOTICES DESCRIPTIVES.**

### **1. DÉCOUPAGE DU DOMAINE.**

1. Définition et délimitation du domaine. Signaler les difficultés de découpage et d'inventaire, s'il y en a.
2. Le domaine a-t-il été favorisé par certains cadres théoriques ou par certaines approches ?
3. Prendre position sur les problèmes terminologiques.
4. Prévoir les liens avec d'autres catégories, fonctions, etc. (Cette rubrique est principalement utile pour nous indiquer les liens à tirer vers d'autres notices.)

### **2. RÉFÉRENCES IMPORTANTES.**

Indiquer quels sont les ouvrages qui constituent une référence importante pour la question traitée, dans le domaine de la linguistique française et dans celui de la linguistique générale. Ne mentionner que les ouvrages (une demi-douzaine au plus) qui présentent un intérêt primordial, en indiquant les raisons pour lesquelles vous les avez distingués.

### **3. LES DONNÉES.**

Cette rubrique est destinée à évaluer la qualité des données sur lesquelles reposent les modélisations existantes.

1. Les données connues sont-elles nombreuses, et de quel type sont-elles ? Données d'intuition (et en ce cas, y a-t-il accord entre elles ?) ; données de corpus (de quels types de corpus proviennent-elles ? Dispose-t-on de données quantitatives ? Constate-t-on de fortes collocations lexicales ?) ; données expérimentales (Comment ont-elles été acquises ?)
2. Les travaux ont-ils révélé des variations, et de quel type (variations de registre, entre oral et écrit, etc.) ?
3. Évaluation des données utilisées dans la littérature scientifique, de leur comparabilité, des méthodes d'exploitation qui leur sont appliquées.

### **4. ANALYSES DESCRIPTIVES, MODÉLISATIONS ET RÉSULTATS.**

1. Dispose-t-on de descriptions morpho-syntaxiques détaillées ?
2. Analyses sémantiques
3. Analyses pragmatiques.
4. Analyses discursives.
5. Analyses diachroniques.
6. Résidus des analyses ? (C'est-à-dire : quel est le taux de couverture des données par les modèles ? Signaler quelles sont les données en attente d'une description, les études à faire, les lacunes dans les connaissances empiriques, ainsi que les problèmes d'analyse actuellement pendants.)

### **5. ÉTUDES CONTRASTIVES ET TYPOLOGIQUES.**

Le français a-t-il été comparé à d'autres langues sur le point étudié, et a-t-il été situé dans un cadre typologique plus vaste ?

### **6. BILAN.**

1. Notions importantes pour le domaine étudié.
2. Interprétations incontestées ou contestées.
3. Études à faire.

### **7. ANNEXES.**

1. Liste des ouvrages cités.
2. Liste des abréviations utilisées (si non définies dans la notice).